
Instructions – Services gouvernementaux

Enquête FNUAP/NIDI sur les flux de ressources en 2013

1. Introduction

L'objectif du projet sur les flux de ressources est de contrôler l'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) en 1994. Les informations collectées servent principalement à des fins de plaidoyer et de mobilisation de ressources pour assurer la mise en œuvre du programme d'action et pour prendre des dispositions en vue d'une riposte efficace à la pandémie de sida.

Le projet suit les flux de ressources financières à partir des éléments chiffrés décrits au paragraphe 13.14 du programme d'action de la CIPD : 1) les services de planification familiale ; 2) les services de santé de base en matière de reproduction ; 3) la prévention des maladies sexuellement transmissibles, du VIH et du sida ; 4) la recherche fondamentale et l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement. La CIPD reconnaissait explicitement, aux paragraphes 13.17 à 13.19, que les « éléments chiffrés » ne comprenaient pas toutes les interventions nécessaires pour assurer à tous l'accès aux soins de santé en matière de reproduction. Depuis, le coût de quelques éléments supplémentaires, notamment dans le contexte des objectifs de développement pour le millénaire, a pu être établis et ils ont été inclus. Les présentes instructions fournissent une description des catégories et donnent des exemples d'activités en matière de population suivies par l'enquête qui ne se limitent pas au paragraphe 13.14 de la CIPD, afin de tenir compte des estimations de coûts révisées qui ont été effectuées par le FNUAP¹.

☞ Afin de simplifier les procédures d'établissement des rapports et d'harmoniser le suivi des ressources avec l'ONUSIDA, l'enquête ne collecte pas d'informations sur les dépenses relatives aux activités liées au HIV/sida. Elles seront obtenues directement de l'ONUSIDA.

L'expression « activités relatives à la population » dans la présente enquête désigne les projets, programmes et activités entrant dans l'une des quatre catégories suivantes :

1. Services de planification familiale ;
2. Services de santé reproductive/maternelle de base ;
3. Recherche fondamentale, analyse de données et de politiques en matière de population et de développement

Date limite : 15 décembre 2014

Les **sections A à C** de cette enquête portent sur les flux financiers durant l'année civile ou l'exercice financier **2013**.

La **section D** a trait aux dépenses futures prévues pour **2014** et **2015**.

¹ Cf. le rapport du Secrétaire général, *Les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement* (E/CN.9/2009/5), présenté lors de la 42^e session de la Commission de la population et du développement, New York, en mars 2009.

Nous vous remercions d'avance pour votre aimable coopération. Pour toute clarification ou de plus amples renseignements, veuillez contacter l'équipe chargée du projet à l'adresse électronique : ResourceFlows@nidi.nl

2. Définitions de termes utilisés dans l'enquête

Sources intérieures au pays :

Financement provenant de sources intérieures au pays (aux niveaux national, régional, local et municipal) ; par exemple, Ministère des Finances, services régionaux de la santé publique, fondations nationales.

Dépenses :

Le montant qui a *réellement été dépensé/versé* par votre organisation pour le projet/programme, durant l'année indiquée.

Exercice financier (EF) : la période correspondant à l'année comptable. Elle doit contenir des chiffres concernant l'année 2013. Si votre rapport est fait en utilisant un exercice financier (par opposition à l'année civile), veuillez inclure les dépenses en matière de planification familiale effectuées sur un an à partir du 1er juillet 2012 ou d'une date ultérieure. Il peut s'agir par exemple des exercices financiers suivants : juillet 2012-juin 2013, septembre 2012-août 2013, décembre 2012-novembre 2013, février 2013-janvier 2014, avril 2013-mars 2014 ou juin 2013-mai 2014. Dans le cas où l'exercice financier a commencé avant juillet 2012 OU après le 1er juillet 2013, il ne doit pas être inclus ; il est alors considéré comme EF 2012 (pour toute date de début antérieure à juillet 2012) et EF 2014 (pour toute date de début à partir de juillet 2013 ou ultérieure).

Projets ou programmes de développement général comportant une composante population :

Des projets/programmes de développement comprennent parfois un volet concernant la population. Un programme de développement rural peut ainsi inclure un élément de planification familiale. Le montant que l'on vous demande d'indiquer dans l'enquête est uniquement celui dépensé pour des activités en matière de population dans le cadre de ce projet/programme de développement général.

Organisation non gouvernementale (ONG) internationale :

Organisation privée à but non lucratif qui opère dans *plus d'un* pays.

Sources internationales :

Donateurs internationaux, ce qui englobe gouvernements étrangers, organismes et institutions des Nations Unies, banques de développement internationales, ONG internationales, fondations étrangères, entreprises étrangères privées à but lucratif ou autres organisations internationales et particuliers de l'étranger.

Organisation non gouvernementale (ONG) nationale :

Organisation privée à but non lucratif qui opère *exclusivement dans un seul* pays.

Dépenses affectées à un projet ou programme :

Toutes les dépenses imputables directement sur un projet ou programme pour (par exemple) :

- l'équipement ;
- le transport ;
- la communication ;
- la formation et le matériel d'information, d'éducation et de communication (IEC) ;
- les médicaments ;
- les salaires du personnel du projet ;
- la location du bâtiment, l'électricité.

Organisation coordinatrice :

Une organisation ou agence de coordination qui ne met pas en œuvre elle-même ses activités propres mais *ne fait qu'acheminer* des fonds.

3. Questions fréquemment posées

Question : Comment classez-vous les droits et la santé en matière de reproduction ?

Réponse : Ils doivent être classés sous « santé en matière de reproduction » (notion pouvant également être désignée en français par les termes de « santé génésique », « santé de la reproduction » ou « santé procréative »).

Question : Comment « lieu du projet / programme » doit-il être complété ?

Réponse : Veuillez compléter le lieu de la façon la plus précise possible, par exemple le village ou la région, et indiquer le pays.

Question : Si une question ne s'applique pas ou que la réponse n'est pas connue, dois-je laisser cela en blanc ?

Réponse : NON. Veuillez inscrire « S.O. » (sans objet) si la question ne s'applique pas à votre organisation ou « INCONNU » si vous ignorez la réponse.

4. Catégories et exemples d'activités en matière de population

Catégorie :

Exemples de projets, programmes et activités :

1. Services de planification familiale :

Exemples de la catégorie 1 :

Prestation de service direct, médicaments, fournitures et frais de personnel

- produits contraceptifs et prestation de services

Programme de planification familiale et coûts du dispositif

- renforcement des capacités en matière d'information, d'éducation et de communication (IEC) concernant les questions relatives à la planification familiale et à la population et au développement ;
- renforcement des capacités nationales par un appui à la formation ;
- développement d'infrastructures et amélioration d'installations ;
- élaboration d'une politique générale et évaluation des programmes ;
- systèmes intégrés de gestion ;
- statistiques sur les services de base ;
- concentration des efforts afin d'assurer des soins de bonne qualité, y compris surveillance et évaluation ;
- promotion de services de planification familiale.

- projets de planification familiale ;
- systèmes d'information sur la planification familiale ;
- construction/infrastructure de dispensaires de planification familiale ;
- location, électricité de dispensaires de planification familiale ;
- feuillets télévisés sur la planification familiale ;
- fourniture, entreposage et distribution de contraceptifs ;
- formation à la planification familiale ;
- salaires et rémunérations incitatives associés au personnel de planification familial.

2. Services de santé reproductive/maternelle de base :

Exemples de la catégorie 2 :

Frais de service direct, médicaments, fournitures et équipement

- services d'information et services réguliers relatifs aux soins prénatals, aux accouchements normaux et sûrs et aux soins postnatals ;
- avortements (tels que définis au paragraphe 8.25 du Programme d'action de la CIPD) ; prise en charge des complications d'avortement.

Programme de santé reproductive/maternelle et frais de fonctionnement

- information, éducation et communication (IEC) sur la santé en

- soins prénatals ;
- soins obstétricaux de base ;
- soins de base lors d'accouchement (appui de l'allaitement maternel) ;
- soins de complications pendant l'accouchement (traitement de l'éclampsie)
- soins obstétriques d'urgence (hémorragie de la délivrance) ;
- soins supplémentaires pour bébés à risque (ressuscitation, prise en charge des tout petits bébés) ;
- Réparation chirurgicale de fistule obstétricale ;
- amélioration de salles d'accouchement ;

matière de reproduction, la sexualité humaine et la procréation responsable, et contre les pratiques préjudiciables ;

- services de consultation appropriés ;
- diagnostic et traitement des infections de l'appareil génital, dans la mesure du possible ;
- services d'orientation, d'information et de consultation pour les complications pendant la grossesse et l'accouchement ;
- fourniture d'informations sur la santé en matière de reproduction et de services en ce domaine à des personnes en situation humanitaire difficile.
- Droits et santé en matière de reproduction

- formation d'accoucheuses traditionnelles ;
- cours de recyclage pour sages-femmes ;
- programmes "Maternité sans risques" ;
- éradication des pratiques de mutilation sexuelle féminine ;
- dépistage/traitement de cancers du sein et de l'appareil génital, tels que le cancer du col de l'utérus.

3. Recherche fondamentale

- renforcement des capacités nationales par un appui à la collecte et à l'analyse de données démographiques et de données concernant les programmes, appui à la recherche, à l'élaboration d'une politique générale et à la formation ;
- appui à la collecte de données démographiques, aux institutions universitaires et autres organismes de formation pour la recherche et l'étude en matière de population et de développement, aux centres nationaux de planification démographique, aux conseils de la population et aux commissions sur les questions démographiques.

Exemples de la catégorie 3 :

- enquêtes démographiques et de santé ;
- recensement de la population ;
- enregistrement des naissances/décès ;
- envoi de personnel à l'étranger pour suivre des cours de formation ;
- création d'une section de démographie à l'université ;
- recherche démographique.

5. Remplir le questionnaire

Si la réponse à une question quelconque ne s'applique pas à la situation, nous vous prions de ne pas laisser la case ou la ligne vide, mais de l'indiquer en notant « S.O. ». Si la réponse n'est pas connue, veuillez écrire « INCONNU ». Dans le cas où votre organisation ne dépense pas d'argent dans certains domaines sur lesquels porte le questionnaire, veuillez compléter par le chiffre « 0 ».

Section A. Informations générales - 2013

A 3. Veuillez utiliser la même monnaie pour toute l'enquête.

Section B. Vue d'ensemble des flux financiers - 2013

Aux questions B 1 à B 6, il vous est demandé de fournir une vue d'ensemble des flux **intérieurs au pays** de ressources financières destinées aux activités relatives à la population durant l'exercice 2013. Aux questions B1, B2, B3 et B5, veuillez également fournir un pourcentage (estimé) en ce qui concerne uniquement les activités de planification familiale.

B 1. Voici des exemples de sources intérieures :

- *services gouvernementaux* : administrations publiques au niveau national ou infra-national (par ex., État fédéré, province, région, ou municipalité) ;
- *ONG nationales* : organisations privées à but non lucratif qui opèrent uniquement dans votre pays ;
- *sources privées* : organisations privées, entreprises, etc.

B 5. Lorsque vous calculez le total des dépenses pour des projets / programmes relatifs à la population, veuillez inclure tant les coûts directs que ceux du dispositif : tous les frais de personnel, prestation de service direct, médicaments et fournitures, ainsi que les frais de programme et de fonctionnement tels que le loyer, l'amélioration des installations et le renforcement des capacités.

B 6. Veuillez préciser le montant des dépenses totales qui a été consacré aux salaires et aux frais non liés au personnel/frais de fonctionnement. S'il n'est pas possible d'inclure les salaires du personnel de projets/programmes et les frais non liés au personnel/frais de fonctionnement dans B 5, vous êtes prié d'en donner la raison sous B 6. Il se peut par exemple que vos services financent uniquement des équipements, des médicaments, du matériel pédagogique et d'information, d'éducation et de communication, etc., tandis que les salaires et autres frais généraux sont payés directement par l'administration centrale (par ex. le Ministère des Finances).

Section C. Projets / programmes relatifs à la population en 2013, nouveaux ou en cours, financés seulement par des sources intérieures au pays

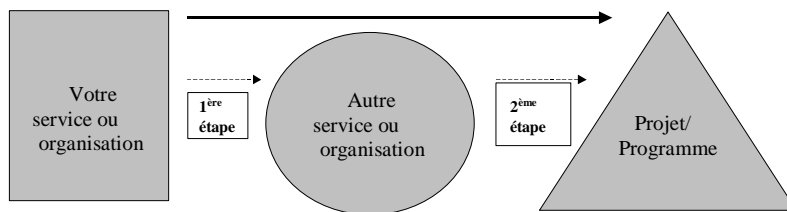
Dans cette section, il vous est demandé de donner des informations sur les projets/programmes relatifs à la population qui n'ont été financés que par des sources intérieures au pays. Veuillez noter qu'après avoir complété la section C, la somme des montants indiqués sous C 6 devrait être égale au montant de B 5.

C 6. Il vous est demandé de compléter le montant qui *a réellement été dépensé/versé* par vos services ou votre organisation pour la composante population de ce projet/programme. Conformément à B 6, veuillez inclure les salaires du personnel des projets et les frais non liés au personnel/frais de fonctionnement, si possible.

C 7. Des dépenses affectées à des projets/programmes peuvent être versées soit

directement à un projet ou programme, soit en empruntant une autre filière, comme un service gouvernemental ou une autre organisation. Si des dépenses ont été faites *par l'intermédiaire d'un autre service ou organisme*, il vous est demandé d'indiquer la première filière (première étape dans la figure ci-dessous).

Flux de dépenses affectées à des projets/programmes



- > Dépenses allant directement de votre service/organisation à un projet/programme
- > Dépenses allant de votre service/organisation à un projet/programme *par l'intermédiaire* d'un autre service ou organisation

C 8. Nous reconnaissons qu'il peut être difficile d'indiquer les proportions des dépenses consacrées aux différentes catégories d'activités relatives à la population. S'il n'y a pas d'informations précises, veuillez en faire une estimation.

C8a. Nous reconnaissons qu'il peut être difficile d'indiquer les proportions des dépenses consacrées aux quatre catégories distinctes de services de santé reproductive/maternelle. S'il n'y a pas d'informations précises, veuillez en faire une estimation.

Voyez l'exemple ci-dessous sur la façon de compléter les sous-catégories.

C 8. Ventilation des dépenses sous C 6 par catégorie :

1. Services de planification familiale	<input type="text"/>	%
2. Services de santé reproductive/maternelle de base	<input type="text" value="100"/>	%
3. Recherche fondamentale, analyse des données et des politiques en matière de population et de développement	<input type="text"/>	%

	100 %	

C 8a. S'il y a lieu, ventilation des dépenses réalisées pour des activités relatives aux services de santé reproductive/maternelle de base :

1. Santé maternelle	<input type="text" value="10"/>	%
2. Avortements (tels que définis au paragraphe 8.25 du Programme d'action de la CIPD) *)	<input type="text" value="30"/>	%
3. Infections de l'appareil génital, cancers de l'appareil génital et autres atteintes à la santé en matière de reproduction	<input type="text" value="50"/>	%
4. Promotion de la santé en matière de sexualité	<input type="text" value="20"/>	%

	100%	

C 9. Cette question est nouvelle dans l'enquête. Veuillez indiquer si des adolescents ou des jeunes ont été ciblés dans le projet, en cochant les cases appropriées. Plusieurs réponses sont possibles. Si d'autres groupes d'âges ont été ciblés, veuillez cocher la case « autres » et préciser les tranches d'âges.

Section D. Total des dépenses futures prévues pour des activités relatives à la population en 2013 et 2014

Veillez écarter les fonds provenant de donateurs et n'inclure que les fonds venant de sources intérieures au pays.

D1-D2. Veuillez indiquer des estimations préliminaires **pour 2013 et 2014** des dépenses totales futures prévues pour les activités relatives à la population.

D3. Si l'on ne dispose pas de chiffres, veuillez donner une indication des dépenses nationales prévues (dépenses intérieures) par rapport à 2013.

Dans cette enquête, faites bien attention à ne faire mention que de fonds intérieurs au pays (nationaux), pas de financement reçu de sources internationales. La nouvelle partie supplémentaire « Courte enquête sur les dépenses relatives à la Planification familiale » porte tant sur les sources intérieures au pays que sur les sources internationales.